

MÉMO TRI

DES DÉCHETS

TRIER N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI SIMPLE !

SOMMAIRE

- P.2 - Bac jaune
- P.3 - Verre & Textile
- P.4 - Ordures ménagères & Compostage
- P.5 - Déchetterie
- P.6 - Astuces Zéro Déchets
- P.7 - Les règles d'or
- P.8 - Calendrier de collecte



1^{er} janvier 2022

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

 02 38 91 58 95

CITEO



www.sirtomra.fr



“ TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ”

MA POUBELLE JAUNE en détails

LES EMBALLAGES EN VERRE SONT TOUJOURS À DÉPOSER DANS LES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

EN VRAC



**BOUTEILLES, BIDONS ET
FLACONS EN PLASTIQUE**



BRIQUES ALIMENTAIRES



Journaux, Magazines



Publicités, Prospectus



PETITS CARTONS



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Catalogues, Annuaires



Courriers, Lettres



Enveloppes, Papiers



Livres, Cahiers



BARQUETTES ET BLISTERS



FILMS



PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



EN VRAC



SACS ET SACHETS



POTS ET TUBES



C'est un emballage,
c'est un papier
= c'est dans la
poubelle jaune

JE ME SOUVIENS

Inutile
de les laver,
juste bien
les vider

N'imbriguez pas
les emballages
les uns dans
les autres

Pas de sac,
directement en
vrac dans la
poubelle jaune

Les bouteilles, bocaux et pots en verre

DANS LA COLONNE À VERRE



RETROUVER LA LISTE DES POINTS DE COLLECTE DU VERRE EN CONSULTANT NOTRE SITE INTERNET : WWW.SIRTOMRA.FR

Les textiles à donner ou à apporter DANS LES CONTENEURS



VOS VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES DÉPOSÉS ICI SERONT REPORTÉS OU RECYCLÉS

VOUS POUVEZ DÉPOSER :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



MÊME USÉS, ILS SERONT VALORISÉS ! MERCI !

La poubelle d'ORDURES MÉNAGÈRES



► Poubelle à la norme EN 840 à la charge de l'utilisateur

Les poubelles sont à présenter **la veille au soir** pour les collectes du matin et **avant midi** pour celles de l'après-midi. Poignées tournées vers la route et à 1m50 maximum de la chaussée.



► Pour alléger la poubelle, utilisez un COMPOSTEUR



Subvention composteur : 30€ par foyer, fournir :

- la facture
- un justificatif de domicile
- un RIB



Déchets de cuisine et de jardin

“ EN DÉCHETTERIE ON TRIE ! ”



Les déchets acceptés...

Voici les familles de produits acceptés dans les 4 déchetteries du SIRTOMRA :



Et ceux qu'on refuse...

► L'AMIANTE

Manipuler l'amiante représente un risque pour la santé. Mieux vaut faire appel à une entreprise agréée (renseignements auprès du SIRTOMRA).

► LES PNEUS

Le SIRTOMRA n'a pas de filière de recyclage des pneus. Votre vendeur à obligation de reprise.

► LES BOUTEILLES DE GAZ

Pour permettre leur recyclage, les retourner au fournisseur. Même si vous n'en achetez pas une nouvelle, le vendeur est dans l'obligation de reprendre les bouteilles de sa marque.

► HORAIRES DES DÉCHETTERIES

RAPPEL : Les déchetteries sont fermées les jours fériés

	ARTENAY		PATAY		NEUVILLE-AUX-BOIS		ORGÈRES-EN-BEAUCE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		
Mardi	9h - 12h				9h - 12h		9h - 12h	13h30 - 16h30
Mercredi								
Judi		13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		13h30 - 16h30
Vendredi		14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h		
Samedi*	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	13h30 - 16h30

* Le samedi, accueil réservé aux particuliers En bleu, horaires supplémentaires d'été : du 1^{er} mai au 31 octobre

9 ASTUCES ZÉRO DÉCHET



**ÉVITER LES EMBALLAGES
SUPERFLUS**



**FAIRE UNE LISTE
DE COURSE**



**METTRE UN STOP PUB SUR
LA BOÎTE AUX LETTRES**



**ACHETER
D'OCCASION**



RÉPARER



**SE SERVIR DE SACS
RÉUTILISABLES**



**PRIVILÉGIER
LE LAVABLE**



**FAIRE
DU COMPOST**



**LIMITER LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE**

POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.E-REPARATION.ECO

WWW.ADEME.FR

BIEN TRIER LES RÈGLES D'OR !

01

DANS LA POUBELLE JAUNE ON NE MET QUE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS
qu'ils soient en carton, métal ou plastique

À NOTER :

- *Un jouet en plastique n'est pas un emballage -> réemploi ou déchetterie*
- *Les vêtements, textiles, chaussures ne sont pas des emballages -> conteneur dédié*

02

LES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT EN VRAC
(non imbriqués et sans sac ou pochette)

03

N'ENGOMBREZ PAS VOTRE POUBELLE JAUNE AVEC DES GRANDS CARTONS
(mis à plat déposez les en déchetterie)

04

**NE DÉPOSEZ JAMAIS LE « TROP PLEIN »
D'ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA POUBELLE JAUNE**
(triez plus, compostez pour diminuer votre quantité d'ordures ménagères
ou équipez-vous d'un bac d'ordures ménagères plus grand s'il le faut)

**ET N'OUBLIEZ JAMAIS : LE MAUVAIS GESTE DE TRI N'EST PAS ANODIN
C'EST UN COÛT SUPPLÉMENTAIRE DE TRAITEMENT.**

POUR INFORMATION EN 2020 :

La vente des matériaux recyclés a rapporté = + 89 535 €

Le soutien au tri versé par CITEO = + 219 900 €

Le traitement de 325 tonnes d'erreurs de tri = **63 375€ de dépenses supplémentaires**

CALENDRIER DE COLLECTE

Cochez
votre jour
de collecte

Les communes **en rouge** changent de jour de collecte au 01/01/2022

ARTENAY	<input type="checkbox"/>	VENDREDI matin
BAIGNEAUX	<input type="checkbox"/>	LUNDI matin
BAZOUCHES LES HAUTES	<input type="checkbox"/>	LUNDI matin (sauf «Milhardouin» lundi après-midi)
BOUGY LEZ NEUVILLE	<input type="checkbox"/>	JEUDI après-midi (sauf «les Bordes Latrées» jeudi matin)
BOULAY LES BARRES	<input type="checkbox"/>	MERCREDI après-midi
BRICY	<input type="checkbox"/>	VENDREDI après-midi (sauf «le Bois d'eau» mer. après-midi)
BUGY LE ROI	<input type="checkbox"/>	VENDREDI matin
CERCOTTES	<input type="checkbox"/>	MARDI journée (à sortir la veille au soir)
CHEVILLY	<input type="checkbox"/>	MARDI journée (à sortir la veille au soir)
COINGES	<input type="checkbox"/>	MERCREDI matin
CORMAINVILLE	<input type="checkbox"/>	LUNDI après-midi
COURBEHAYE	<input type="checkbox"/>	LUNDI après-midi
DAMBRON	<input type="checkbox"/>	LUNDI matin
FONTENAY SUR CONIE	<input type="checkbox"/>	LUNDI après-midi
GEMIGNY	<input type="checkbox"/>	MERCREDI après-midi
GIDY	<input type="checkbox"/>	MARDI après-midi
GUILLONVILLE	<input type="checkbox"/>	LUNDI après-midi
HUËTRE	<input type="checkbox"/>	MARDI après-midi
LA CHAPELLE ONZERAIN	<input type="checkbox"/>	MERCREDI après-midi
LIGN EN BEAUGE	<input type="checkbox"/>	LUNDI matin
LOIGNY LA BATAILLE	<input type="checkbox"/>	LUNDI après-midi (sauf lieu-dit «Goury» lundi matin)
LUMEAU	<input type="checkbox"/>	LUNDI matin
NEUVILLE AUX BOIS	<input type="checkbox"/>	JEUDI journée (à sortir la veille au soir)
ORCÈRES EN BEAUGE	<input type="checkbox"/>	LUNDI après-midi
PATAY	<input type="checkbox"/>	MERCREDI matin
POUPRY	<input type="checkbox"/>	VENDREDI matin
ROUVRAY SAINTE CROIX	<input type="checkbox"/>	VENDREDI après-midi
ROUAN	<input type="checkbox"/>	VENDREDI après-midi
SAINT LYÉ LA FORÊT	<input type="checkbox"/>	JEUDI après-midi (sauf lieu-dit «La Brosse» mardi matin)
SAINT PÉRAY LA COLOMBE	<input type="checkbox"/>	MERCREDI après-midi
SAINT SICHISMOND	<input type="checkbox"/>	MERCREDI après-midi
SANTILLY	<input type="checkbox"/>	LUNDI matin
SOUCY	<input type="checkbox"/>	VENDREDI matin
TERMINIERS	<input type="checkbox"/>	LUNDI matin
TILLAY LE PÈNEUX	<input type="checkbox"/>	LUNDI après-midi (sauf lieu-dit «Champdoux» lundi matin)
TOURNOIS	<input type="checkbox"/>	MERCREDI après-midi
TRINAY	<input type="checkbox"/>	VENDREDI après-midi
VILLAMBLAIN	<input type="checkbox"/>	MERCREDI après-midi
VILLENEUVE SUR CONIE	<input type="checkbox"/>	MERCREDI matin
VILLEREAU	<input type="checkbox"/>	VENDREDI après-midi (sauf «les Bordes Latrées» jeudi matin)

PAS DE RAMASSAGE LES JOURS FÉRIÉS,
toutes les collectes qui suivent ce jour sont décalées d'une journée